



5. AVENUE GEORGES BATAILLE
 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE
 Tel.: 00 33 (0) 3.44.60.50.00
 Fax.: 00 33 (0) 3.44.60.50.01

PRIMATUM

LETTRE DE VOITURE

Dressée en application de l'art. 3 du contrat type au voyage (D. 96.855 du 30.09.96)

A M. **DUNKERQUE**.....
 A **SIFAR NORD (SILO)**destinataire.
 En exécution d'une Convention d'Affrètement au voyage intervenue le **28/06/2016** entre
 EXPEDITEUR : **BGC** adresse : SILO JEAN SOURBET 77130 TAVERS / LA GRANDE PAROISSE
 TRANSPORTEUR : **WILLAERT SONNY**
 Il vous est expédié sur le bateau **NIL OBSTAT**matricule
 Conduit par **WILLAERT SONNY** un tonnage de **600,00** tonnes de **BLE (40341)**
 M., qui a été chargé au port de **TAVERS** et que le transporteur déclare
 avoir reçu et s'engage à transporter à **DUNKERQUE** = kms.
 Soit en deçà, soit au delà entre et
 Ainsi convenu dans le plus bref délai, sauf retard résultant des interruptions de la navigation ou de force majeure.

ENFONCEMENTS DU BATEAU	AU DEPART				A L'ARRIVEE			
	A VIDE		A CHARGE		A VIDE		A CHARGE	
	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.
Avant :								
Milieu :								
Arrière :								
Moyenne :								
Tonnage résultant de la lecture								

RESERVES AU CHARGEMENT :
 (Le cas échéant)

Fait à le

Le Chargeur,

Le Transporteur



BL N° 10401012

REF :

5. AVENUE GEORGES BATAILLE
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE
Tel.: 00 33 (0) 3.44.60.50.00
Fax.: 00 33 (0) 3.44.60.50.01

DUPLICATUM

LETTRE DE VOITURE

Dressée en application de l'art. 3 du contrat type au voyage (D. 96.855 du 30.09.96)

A M. DUNKERQUE.....
A SIFAR NORD (SILO)destinataire.

En exécution d'une Convention d'Affrètement au voyage intervenue le 28/06/2016 entre

EXPEDITEUR : BGC adresse : SILO JEAN SOURBET 77130 TAVERS / LA GRANDE PAROISSE
TRANSPORTEUR : WILLAERT SONNY

Il vous est expédié sur le bateau NIL OBSTATmatricule

Conduit par WILLAERT SONNY un tonnage de 600,00 tonnes de BLE (40341)

M., qui a été chargé au port de TAVERS et que le transporteur déclare

avoir reçu et s'engage à transporter à DUNKERQUE = kms.

Soit en deçà, soit au delà entre et

Ainsi convenu dans le plus bref délai, sauf retard résultant des interruptions de la navigation ou de force majeure.

Table with columns: ENFONCEMENTS DU BATEAU, AU DEPART (A VIDE, A CHARGE), A L'ARRIVEE (A VIDE, A CHARGE). Rows include Avant, Milieu, Arrière, Moyenne, and Tonnage résultant de la lecture.

RESERVES AU CHARGEMENT :
(Le cas échéant)

Fait à le

Le Chargeur,

Le Transporteur

LETTRE DE VOITURE

Dressée en application de l'art. 3 du contrat type au voyage (D. 96.855 du 30.09.96)

PRIX DU TRANSPORT :

Le fret est celui qui est indiqué à la convention d'affrètement au voyage. Au-delà ou en deçà, il sera augmenté ou diminué de € par tonne et par kilomètre. En outre, le transporteur a droit au remboursement des divers frais dans le cas prévus par la Convention d'Affrètement et le cas échéant.

DECHARGE :

Aussitôt après achèvement des opérations de déchargement, vous aurez à donner décharge de la marchandise avec ou sans réserve. Le déchargement ne sera considéré comme terminé qu'après remise de cette décharge au transporteur.

DELAI DE PLANCHE :

Le délai de planche accordé pour le chargement et le déchargement est fixé par la Convention d' Affrètement et se répartit par moitié entre les opérations de chargement et de déchargement.

Il commence à courir au premier point de chargement ou au premier point de déchargement :
le jour même de l'arrivée du bateau à 12 heures si l'arrivée du bateau est antérieure à 12 heures ;
le lendemain de l'arrivée à 0 heure si l'arrivée a lieu entre 12 et 24 heures.

Le délai aux autres points de chargement ou de déchargement est compté à partir de la première heure qui suit celle de l'arrivée du bateau.

SURESTARIES :

Passé le délai accordé pour le déchargement, vous aurez à payer au transporteur des surestaries fixées par la Convention d'Affrètement.

STATIONNEMENT ANORMAL :

Si, par notification de l'expéditeur le bateau est arrêté en cours de route ou à un point de destination provisoire alors que ce stationnement ne serait pas motivé par des prescriptions administratives ou des difficultés de navigation, la durée de l'arrêt sera défalquée des délais de planche qui vous seront accordés et donneront lieu à paiement de surestaries en cas de dépassement des délais de planche.

MISE À DISPOSITION DU BATEAU DANS LES PORTS :

Le transporteur doit tenir son bateau à votre disposition pendant la durée journalière de travail fixée par le règlement du port ; il peut le cas échéant être indemnisé en application de l'article 8 du contrat type.

CONSTATATION DE L'ARRIVEE DU BATEAU

Le destinataire, M à reconnaît
que le bateau est arrivé à
le à heures.

Fait à le

RESERVES

DECHARGE

Le déchargement a pris fin le à heures.

Les enfoncements aux échelles au commencement et à la fin du déchargement sont reportés ci-dessus.

Fait à le

En cas de contestation pour quelque motif que ce soit, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.

PARTIE 1 A remplir par l'affréteur / Voor de Aflader

Nom du bateau / Naam Ship :	NIL OBSTAT	Nombre de cales / Ruimnummer :
Type de plancher / Soort Vloer:		

Chargements précédents / Voorgaande ladingen	Denier / Laaste :	BLE (40341)
	2ème / 2de :	BLE (40341)
	3ème / 3de :	COLZA (40341)

Nettoyage / Reiniging :	Sec / Droog	A L'EAU
	A l'eau / Met water	
	Eau + détergent / Water + detergent	
	Désinfection / Desinfectie	

TRANSPORT REALISE SELON CODE GMP : OUI

Ce voyage sera chargé avec le produits / Deze reis wordt gelagen met het product	BLE (40341)
Date / Datum	
Nom de l'affréteur / Firmanaam bevrachter	ABAC FLUVIAL

Signature / Handtekening :

PARTIE 2 A remplir par le capitaine, le silo et/ou le controleur / Kapitein en den controler / silo

Poids bascule / Te laden gewicht :		Poids echelles / Gewicht schaal :	
Lieu de l'insepction / Plaast inspectie :		Numéro Lot :	
Date d'arrivée /Aankomst datum :		Date de départ / Vertrek datum :	
Fournisseur / Leverancier :		Destination / Destinatie :	
Résultats / Bevindingen :	Vide / Leeg	Oui / Ja	Non / Niet
	Propre / Zuiver	Oui / Ja	Non / Niet
	Sec / Droog	Oui / Ja	Non / Niet
	Sans odeur / Geurloos	Oui / Ja	Non / Niet
	Exempt de Vermine / Vrij van ongedierte	Oui / Ja	Non / Niet
	Sans restes de chargements en bon état visuel Pourvus de fermetures adéquates / Visueel	Oui / Ja	Non / Niet
Résultats / Resultaten :	Accepté à charger / Goedgekeurd om te laden	Oui / Ja	Non / Niet
Remarques / Opmerkingen :			

 Nom du Contrôleur :
 Naam van de controller :

 Le Capitaine :
 De Kapiein :

 Le Chargeur :
 De lader :

Fait à

le